

# Contrat d'inscription à l'équitation

## Poney-club et Centre équestre de Suresnes

Chemin des Poneys 92 150 Suresnes  
N° intracommunautaire : Fr 95 320 877 418 00048

NOM :	PRENOM :	Primo licence
		N° de licence :
NE(E) LE :	SEXE : M : <input type="checkbox"/> F : <input type="checkbox"/>	NATIONALITE :
ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
		@

PARENTS  PERE  MERE  TUTEURS

NOM :	PRENOM :
Profession :	

PONEY  DOUBLE PONEY  CHEVAL

### REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur et personnel conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
  - ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
  - ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
  - ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
  - ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
  - ◆ les tarifs affichés au club sont établis pour l'année scolaire, ils comprennent l'accès et l'usage des installations sportives et l'encadrement équestre au taux de 5.5 % de TVA
  - ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ Le forfait d'équitation est un contrat à un prix préférentiel, il est exécutable jusqu'à son terme conformément à l'article 1212 du code civil.
  - ◆ A la fin du forfait, le rendez-vous est supprimé.
  - ◆ En cas de fermeture du club pour cause de force majeure, des remplacements seront proposées
  - ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
  - ◆ Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
  - ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre suivant

Assurances : **HELMETT** 16 rue du Long Douet 14 760 Bretteville sur Odon  
indem.la@helmett-assurances.com / www.helmett-sport.com

- Je souscris l'assurance RC et individuelle du cavalier offert dans la licence FFE
- je souhaite prendre moi-même une garantie complémentaire auprès d'HELMETT assurances
- je refuse l'assurance individuelle de cavalier offerte avec la licence et je le justifie auprès de la Fédération Française d'Équitation, Parc Équestre, 41600 Lamotte Beuvron, et je certifie être assuré à ce titre :

NOM DE L'ASSURANCE \_\_\_\_\_ suivant contrat n° \_\_\_\_\_  
et ce conformément à l'article 38 de la loi 84.610 du 16 juillet 1984, modifiée par celle du 13 juillet 1992.

- Je déclare accepter / refuser  
L'utilisation de mon image par l'établissement équestre et la Fédération Française d'Equitation dans le cadre de la pratique des activités équestres.

- Je déclare accepter / refuser  
Les informations du club par courrier électronique

- Je déclare avoir pris connaissance et accepter  
Les conditions générales d'inscription, les conditions d'assurance de la licence fédérale et du règlement intérieur du centre équestre et que celles-ci sont consultables sur le tableau d'affichage du centre équestre.

A \_\_\_\_\_ le  
**BON POUR ACCORD**

SIGNATURE

Mode de règlement Montant

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :